

PRÉFECTURE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

**DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTÉRIELLES**  
Mission de coordination et d'évaluation  
des politiques de l'Etat

Digne-les-Bains, le **7 JAN. 2010**

**ARRETE PREFECTORAL n° 2010- 82 bis**  
portant sur la liste des agents composant la Direction  
Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection  
des Populations des Alpes de Haute-Provence

**LE PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

- Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 13 novembre 2008 portant nomination de M. Pierre N'GAHANE en qualité de préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles et en particulier son article 10 ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> janvier 2010 nommant M. Jean DELIMARD, directeur départemental interministériel de la cohésion sociale et de la protection des populations des Alpes de Haute-Provence ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2010 fixant l'organisation et les attributions des services de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2010 portant organisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Alpes de Haute-Provence ;
- Vu** l'avis des comités techniques paritaires communs de la direction départementale des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture, des services vétérinaires, des affaires sanitaires et sociales et de la préfecture en date du 19 novembre 2009 ;
- Vu** l'avis des comités techniques paritaires régionaux et interdépartemental de la direction des affaires sanitaires et sociales, et de la jeunesse et des sports de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans leur réunion conjointe en date des 4 et 21 décembre 2009 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de la concurrence, consommation et répression des fraudes en date du 10 décembre 2009 ;

**Sur proposition** du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations des Alpes de Haute-Provence.

## ARRETE

**Article 1er** : Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Alpes de Haute-Provence se compose des agents dont les noms figurent dans la liste ci-après :

Madame ABEL-RUGGERI Nicole (DDEA)	
Madame ALLARD Joëlle (DDASS)	
Madame ARNESANO Jael (DDASS, détachée auprès du Conseil Général)	
Madame ASTIER CHAMINADE Brigitte (DDJS)	
Madame BASTIEN Fanny (DDSV)	
Madame BARRAS Martine (DDASS)	
Madame BATTISTETTI Eliane (DDJS)	
Madame BESOZZI Claudine (DDSV)	
Monsieur BLONDEAU (DDSV, à compter du 18 janvier 2010)	
Madame BONNAIL Marie-Hélène (UDCCRF)	
Madame BORDES Claire-Lise (UDCCRF)	
Monsieur BOSSETTO Raymond (DDSV)	
Madame BOUDOUARD Evelynne (UDCCRF)	
Monsieur BOURDIN Jean-Jacques (DDSV)	
Monsieur BUCHOUD Emmanuel (DDJS)	
Madame BULKOWSKI Véronique (DDASS, détachée auprès du Conseil Général)	
Madame CARFANTAN Brigitte (DDEA)	
Monsieur CARUSO Gildo (DDJS)	
Madame CHABERT Christelle (DDJS)	
Madame CHAIX Florence (DDSV)	
Madame CHEVALIER Cécile (DDSV)	
Monsieur CLAIRBAUX Jacky (DDJS)	
Monsieur COMITE Serge (DDSV)	
Madame CORRIOL Sandrine (DDJS)	
Madame COZZI Annie (DDJS)	
Madame DACHY Annette (DDSV)	
Madame DALL'OSTO Régine (DDASS)	
Monsieur DEBRA Jean-Marie (DDJS)	
Monsieur DEHLINGER Thomas (DDSV)	
Madame DEL RIO Isabelle (DDJS)	
Monsieur DELIMARD Jean (UDCCRF)	
Madame DESSALES Françoise (DDEA)	
Monsieur DOAN Roland (UDCCRF)	
Monsieur DROUINEAU Frédéric (DDSV)	
Madame DUPONCHEL Christine (DDASS)	
Madame FAURAND Rosette (DDASS)	
Madame FILAIRE Dominique (DDSV)	

Monsieur GALATOLA Dominique (DDASS)  
Madame GAZELE Caroline (DDJS)  
Madame GIORDANO Muriel (DDSV)  
Monsieur GRASS Roland (DDJS)  
Madame HAUTIER Martine (DDASS)  
Madame HERBOMEZ Marine (DDSV)  
Madame ISOARDI Audrey (DDJS)  
Madame JAUBERT Annie (DDJS)  
Madame JAUBERT Danielle (DDSV)  
Madame LAHEURTE Fabienne (DDSV)  
Monsieur LANDREAU Régis (DDSV)  
Monsieur LEFEVRE Thierry (DDSV)  
Monsieur MARTI François (UDCCRF)  
Madame MEISSONNIER Sabine (DDSV)  
Madame MEYER Evelyne (Préfecture)  
Madame MICHEL Stéphanie (DDSV)  
Monsieur MORELLO Gérard (UDCCRF)  
Madame ORTIZ Denise (DDJS)  
Madame PARIS Maud (DDSV)  
Monsieur PELADAN Frederic (UDCCRF)  
Madame PETITCOLAS Yannick (DDSV)  
Monsieur POIGNET-TESTU Frédéric (DDSV)  
Monsieur POUGNET Maurice (DDSV)  
Monsieur RABHI Maklouf (Chargé de mission)  
Madame REDJEM Aurore (DDJS, en congé parental)  
Monsieur ROCHE Anthony (DDSV)  
Monsieur RUIZ André (DDSV)  
Madame TAMJETTI Annette (DDSV)  
Madame TOUFFET Nicole (DDSV, en disponibilité)  
Madame TOUZEAU Martine (DDASS, détachée auprès du Conseil Général)  
Madame TREMOULU Fabienne (DDSV)  
Madame TROTTAIN Nadine (DDASS)  
Madame VIDAU Sarah (DDASS, détachée auprès du Conseil Général)  
Monsieur WRZYSZCZ Claude (Préfecture)  
Madame ZUNINO Josée (DDSV)

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture des Alpes de Haute-Provence et le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera notifié à l'ensemble des agents concernés.

Pierre N°GAHANE

